

Documents pontificaux

Discours du Souverain Pontife aux pèlerins ouvriers de France

Le 8 octobre courant, dans l'église Saint Pierre de Rome, en réponse à une adresse présentée par M. Léon Harmel, au nom des pèlerins ouvriers français, le Souverain Pontife a fait lire par Mgr. de Croy le discours suivant qui est d'une exceptionnelle importance :

Très chers fils,

C'est pour Notre cœur une nouvelle et douce joie, de vous voir une fois de plus, dans Nos vieux jours, réunis ainsi et groupés si nombreux autour de Nous. Votre arrivée et votre présence ici Nous sont une preuve manifeste, que loin d'ébranler votre fidélité et votre constance, le temps et les événements ne font que fortifier de plus en plus dans vos âmes ces sentiments de respect et d'attachement au Siège apostolique, de dévouement et de piété filiale que vous venez de Nous exprimer, et dont par le passé vous Nous avez donné déjà tant et de si éclatants témoignages.

Aujourd'hui, une pensée spéciale a contribué à vous ramener auprès de Nous. Ainsi que vous l'avez rappelé tout à l'heure, il vous tardait de Nous remercier de l'acte récent par lequel Nous avons confirmé les déclarations antérieures du Saint Siège sur votre patronat traditionnel en Orient. Et c'est dans cette pensée que se sont joints à ce pèlerinage ouvrier les vaillants religieux que Nous apercevons au milieu de vous et qui ont si bien mérité de la Terre Sainte. Pénétrés de zèle pour la gloire de ces lieux bénis, qui ont été les témoins de la vie et de la mort du Sauveur des hommes, ils y conduisent périodiquement ces nombreux pèlerins de la pénitence, qui vont y offrir à Dieu leurs prières pour les besoins de la sainte Eglise et pour le retour en son sein de nos frères séparés.

Nous-même, il y a peu d'années, Nous avons voulu, dans ce but, qu'un solennel congrès eucharistique fut célébré, sous la présidence d'un cardinal français, dans cette ville même de Jérusalem, où a été institué ce grand sacrement, qui est le gage divin de l'union entre les fidèles. Continuez donc, chers fils, vos pieu-

ses pérégrinations en Terre Sainte ; elles contribueront puissamment à fortifier la foi et à féconder votre noble mission en Orient.

Pour vous, très chers fils, qui êtes la France du travail, vous n'ignorez pas qu'à vous aussi incombent d'importants et graves devoirs, qui intéressent la société tout entière. Et puisque vous venez de faire allusion à la démocratie, voici ce qu'à ce sujet Nous devons vous inculquer.

Si la démocratie s'inspire aux enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire, la diversité des classes et des conditions ; si, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux, qui surgissent journellement, elle ne perd un instant de vue les règles de cette charité surhumaine, que Jésus-Christ a déclaré être la note caractéristique des siens ; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur. Si, au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme ; si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives des lois fondamentales sur lesquelles repose tout l'ordre civil, l'effet immédiat sera, pour la classe ouvrière elle-même, la servitude, la misère et la ruine.

Loin de vous, très chers fils, une pareille et aussi sombre perspective. Fidèles à votre baptême, c'est à la lumière de la foi que vous jugez et appréciez les choses de cette vie, vrai pèlerinage du temps à l'éternité !

Tandis qu'ailleurs les questions sociales troublent et tourmentent les hommes du travail, vous gardez vos âmes dans la paix, en vous confiant à ces patrons chrétiens, qui président avec tant de sagesse à vos laborieuses journées, pourvoient avec tant de justice et d'équité à votre salaire, et, en même temps, vous instruisent de vos droits et de vos devoirs en vous interprétant les grands et salutaires enseignements de l'Eglise et de son Chef.

Ah ! puisse la France voir se multiplier, de plus en plus, des patrons qui ressemblent aux vôtres et notamment à ce *Bon Père* qui, depuis des années, se fait un bonheur de vous conduire à Nos pieds.

Puissez-vous, vous-mêmes, par votre exemple, et, au besoin, par vos paroles, ramener à Dieu et à la pratique des vertus chrétiennes vos compagnons égarés et enrichir votre patrie de phalanges d'ouvriers comme celle que nous avons ici sous les yeux ! S'il plaisait au Seigneur d'exaucer ce vœu, le salut et la prospérité de votre nation seraient assurés et elle ne tarderait pas à reprendre dans le monde la place spéciale et la glorieuse mission que la Providence lui avait assignées.

En attendant, très chers fils, efforcez-vous par votre esprit d'humilité, de discipline et d'amour du travail, de vous montrer toujours dignes de votre noble titre d'ouvriers chrétiens. Aimez vos patrons, aimez-vous les uns les autres. Aux heures où le poids de vos rudes labeurs pèsera plus lourdement sur vos bras fatigués, fortifiez votre courage en regardant vers le ciel. Rappelez-vous le divin ouvrier de Nazareth. Volontairement il a

choisi cette modeste condition, afin d'être plus intimement des vôtres, et diviniser, en quelque sorte, le travail des mains et l'atelier. Par-dessus tout, recourez fréquemment à la prière, et jamais ne négligez vos devoirs religieux : ils seront pour vous une source toujours féconde de consolations, de force et de persévérance finale.

C'est comme gage de ces dons célestes et de Notre particulière affection, que Nous vous accordons de tout cœur, très chers fils, à vous tous ici présents, à vos parents, vos familles et vos amis, la bénédiction apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Les Principes de 89

Nous entendons souvent parler des principes de 89 ; on va même jusqu'à les qualifier du nom d'immortels principes de 89 !

Ces immortels principes ne sont autres que ceux qui ont servi de base à la Révolution française et que ses chefs ont formulés et proclamés dans la fameuse *Déclaration des Droits de l'homme*.

C'est donc en invoquant ces prétendus droits de l'homme que les sinistres révolutionnaires français ont préparé les désordres, les orgies sanglantes et les massacres produits au cours des lugubres événements du règne de la Terreur.

Le trait dominant, le caractère essentiel de ces " immortels " principes, c'est la négation de Dieu, de son action, de sa souveraineté sur le monde créé, et, par contre, l'affirmation de l'indépendance absolue de l'homme vis-à-vis son Maître, son Créateur.

De là est née cette longue série de maux incalculables qui ont affligé la France depuis cent ans. De là sont nés aussi tous ces nombreux systèmes politiques, où l'impiété le dispute aux plus monstrueuses erreurs, et dont les conséquences conduisent manifestement à la corruption des cœurs comme à la perversion des esprits, à la ruine morale, politique et religieuse de la société.

Maintenant, le croira-t-on ? ces principes, avec leurs déplorables résultats, ont trouvé des admirateurs sur notre sol canadien. Des journalistes, des pamphlétaires cherchent à les faire accepter par notre population de la province de Québec.

La preuve, dites-vous ?

La voici.

Je viens de mettre la main sur un petit pamphlet de 104 pages paru, il y a déjà quelques mois, et intitulé : *Sus au Sénat*.

L'auteur est un M. Godfroy Langlois, en ces temps-là rédacteur à *La Patrie*, organe des libéraux de Montréal. M. Langlois, à la page 3 de son livre, débute comme suit :

“ Depuis 1789, il est de doctrine démocratique que tous les pouvoirs émanent essentiellement de la nation et ne peuvent émaner que d'elle.”

Cette proposition est fautive, erronée en tous points.

Omnis potestas a Deo ; tout pouvoir vient de Dieu, nous apprennent les Écritures Saintes.

Cette proposition de M. Langlois est la reproduction presque mot pour mot de l'article III des *Droits de l'homme*.

Voici ce qu'en pense Mgr. Bougaud :

“ L'article III traite du principe de la souveraineté nationale : question profonde que l'antiquité n'avait pas même posée, et qui a été lentement éclairée par un de ces coups de soleil indirects de la Révolution qui sont si admirables. C'est un des points que le génie catholique a le plus hardiment élucidés, mais malheureusement c'est aussi un de ceux que le génie fatal de Rousseau a le plus embrouillés et pervertis. De la théorie catholique il n'a supprimé qu'un mot, un seul ; il est vrai que c'est le mot Dieu, et ce qui est resté est devenu faux, pernicieux, un vrai poison pour la société. En médecine il ne faut pas autre chose : la suppression d'un élément, et là où on aurait trouvé la vie, on trouve la mort.

“ Voici cette rédaction incomplète de l'article III :

“ Le principe de toute souveraineté réside *essentiellement* dans la nation ; nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.”

“ Il fallait dire : “ Le principe de toute souveraineté réside essentiellement *en Dieu*, qui la communique *directement* à la nation.” Alors il n'y avait plus d'inconvénient à ajouter : Nul corps, nul individu,—même roi,—ne peut exercer d'autorité qui n'émane de la nation,—implicitement ou explicitement.”

Comme on le voit, il n'y a pas à s'y tromper, le principe posé par M. Langlois est absolument celui de l'article III de la fameuse déclaration des *Droits de l'homme*, lequel est faux et subversif de l'ordre social, destructif de l'idée de Dieu. Et c'est cette doctrine erronée, impie, que l'auteur de *Sus au Sénat* veut inculquer dans l'esprit du peuple canadien.

Voyons un peu ce que Notre St. Père Léon XIII pense de cette doctrine révolutionnaire préconisée par le journaliste montréalais. Permettez-moi de faire plusieurs citations du Chef suprême de l'Eglise. Ce sera bien plus intéressant et instructif que ce que je puis dire.

Admirons ensemble l'éternelle sagesse de l'Eglise qui parle par la bouche du successeur de Pierre.

Encyclique *Quod Apostolici*, du 28 décembre 1878 ;

“ Ainsi l’Eglise inculque constamment à la multitude des sujets ce précepte apostolique : *Il n’y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et celles qui sont ont été établies de Dieu. C’est pourquoi, qui résiste à la puissance résiste à l’ordre de Dieu.*”

Encyclique *Diuturnum*, du 29 juin 1881 :

“ C’est en vain que, inspiré par l’orgueil et l’esprit de rébellion, l’homme cherche à se soustraire à toute autorité ; à aucune époque il n’a pu réussir à ne dépendre de personne. A toute association, à tout groupe, d’hommes, il faut des chefs, c’est une nécessité impérieuse, à peine, pour chaque société, de se dissoudre et de manquer le but en vue duquel elle a été formée.—Mais, à défaut d’une destruction fatale de l’autorité politique dans les Etats, destruction, qui eût été impossible, on s’est appliqué du moins par tous les moyens à en énerver la vigueur, à en amoindrir la majesté. C’est ce qui s’est fait surtout au XVII^e siècle, alors que tant d’esprits se laissèrent égarer par un funeste courant d’idées nouvelles. Depuis lors, on vit la multitude, non seulement revendiquer une part excessive de liberté, mais entreprendre de donner à la société humaine, avec des origines fictives, une base et une constitution arbitraires. Aujourd’hui, on va plus loin ; bon nombre de Nos contemporains, marchant sur les traces de ceux qui, au siècle dernier, se sont décerné le titre de philosophes, prétendent que tout pouvoir vient du peuple ; que, par suite, l’autorité n’appartient pas en propre à ceux qui l’exercent, mais à titre de mandat populaire, et sous cette réserve que la volonté du peuple peut toujours retirer à ses mandataires la puissance qu’elle leur a déléguée.

“ C’est en quoi les catholiques se séparent de ces nouveaux maîtres ; ils vont chercher en Dieu le droit de commander et le font dériver de là comme de sa source naturelle et de son nécessaire principe.....

“ Cette origine divine de l’autorité humaine est attestée de la façon la plus claire en maints passages de l’Ancien Testament : “ C’est par moi que règnent les rois, par moi que les souverains commandent, que les arbitres des peuples rendent justice.” Ailleurs : “ Prêtez l’oreille, vous qui gouvernez les nations, parce que c’est par Dieu que vous a été donnée la puissance ; l’autorité vous vient du Très-Haut.” Le livre de l’Ecclesiastique fournit le même enseignement : “ C’est Dieu qui a préposé un chef au gouvernement de chaque nation.”.....

“ Partout où l’on retrouve un commandement, une autorité quelconque, c’est à la même source, en Dieu, seul artisan et seul maître du monde, qu’il en faut chercher le principe.....

“ En effet, refuser de rapporter à Dieu comme à sa source le droit de commander aux hommes, c’est vouloir ôter à la puissance publique et tout son éclat et toute sa vigueur. En la faisant dépendre de la volonté du peuple, on commet d’abord une erreur de principe, et en outre on ne donne à l’autorité qu’un fondement

fragile et sans consistance. De telles opinions sont comme un stimulant perpétuel aux passions populaires, qu'on verra croître chaque jour en audace et préparer la ruine publique en frayant la voie aux conspirations secrètes ou aux séditions ouvertes. Déjà dans le passé, le mouvement qu'on appelle la *Réforme* eut pour auxiliaires et pour chefs des hommes qui, par leurs doctrines, renversaient de fond en comble les deux pouvoirs spirituel et temporel ; des troubles soudains, des révoltes audacieuses, principalement en Allemagne, firent suite à ces nouveautés, et la guerre civile et le meurtre sévirent avec tant de violence, qu'il n'y eut presque pas une seule contrée qui ne fût livrée aux agitations et aux massacres.—C'est de cette hérésie que naquirent, au siècle dernier, et la fausse philosophie, et ce qu'on appelle le droit moderne, et la souveraineté du peuple, et cette licence sans frein en dehors de laquelle beaucoup ne savent plus voir de vraie liberté. De là on s'est avancé jusqu'aux dernières erreurs, le *communisme*, le *socialisme*, le *nihilisme*, monstres effroyables qui sont la honte de la société et qui menacent d'être sa mort."

J'attire spécialement l'attention de M. Langlois sur les lignes suivantes :

" Et cependant, il ne se trouve que trop de propagateurs pour répandre ces principes funestes. Le désir d'améliorer le sort de la multitude a déjà servi de prétexte pour allumer de vastes incendies et préparer de nouvelles calamités. Ce que Nous rappelons ici n'est que trop connu et trop rapproché de nous."

Dans son Encyclique *Humanum Genus*, en date du 29 avril 1884, contre la franc-maçonnerie, Léon XIII nous enseigne que ceux qui affirment que tout pouvoir est dans le peuple libre ; que ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou par la concession du peuple, de telle sorte que, si la volonté populaire change, il faut dépouiller de leur autorité les chefs de l'Etat, même malgré eux ; que la source de tous les droits et de toutes les fonctions civiles réside soit dans la multitude, soit dans le pouvoir qui régit l'Etat, ceux-là affirment des doctrines qui sont professées par les francs-maçons.

Notre Saint Père affirme, lui, que " l'autorité a pour auteur le même Etre qui a créé la société."

Encyclique *Immortale Dei*, du 1er novembre 1885 :

" Il en résulte encore que le pouvoir public ne peut venir que de Dieu. Dieu seul, en effet, est le vrai et souverain Maître des choses ; toutes, quelles qu'elles soient, doivent nécessairement lui être soumises et lui obéir ; de telle sorte que quiconque a le droit de commander ne tient ce droit que de Dieu, Chef suprême de tous. *Tout pouvoir vient de Dieu*. Du reste, la souveraineté n'est en soi nécessairement liée à aucune forme politique ; elle peut fort bien s'adapter à celle-ci ou à celle-là, pourvu qu'elle soit de fait apte à l'utilité et au bien commun. Mais, quelle que soit la forme de gouvernement, tous les chefs d'Etat doivent absolu-

ment avoir le regard fixé sur Dieu, souverain Modérateur du monde, et, dans l'accomplissement de leur mandat, le prendre pour modèle et règle."

L'Encyclique *Libertas Præstantissimum*, du 20 juin 1888, nous fait connaître les véritables notions de la liberté et contient une condamnation formelle du principe posé dans l'article III de la *Déclaration des droits de l'homme* et, par suite, de la proposition de M. Langlois, lorsque le Docteur infallible dit :

" Et, en effet, ce que sont les partisans du *Naturalisme* et du *Rationalisme* en philosophie, les fauteurs du *Libéralisme* le sont dans l'ordre moral et civil, puisqu'ils introduisent dans les mœurs et la pratique de la vie les principes posés par les partisans du *Naturalisme*. Or, le principe de tout rationalisme, c'est la domination souveraine de la raison humaine, qui, refusant l'obéissance due à la raison divine et éternelle, et prétendant ne relever que d'elle-même, ne se reconnaît qu'elle seule pour principe suprême, source et juge de la vérité. Telle est la prétention des sectateurs du *Libéralisme* dont Nous avons parlé ; selon eux, il n'y a dans la pratique de la vie aucune puissance divine à laquelle on soit tenu d'obéir, mais chacun est à soi-même sa propre loi."

Comme résultat final,

" Une fois cette conviction fixée dans l'esprit que personne n'a d'autorité sur l'homme, la conséquence est que la cause efficiente de la communauté civile et de la société doit être cherchée, non pas dans un principe extérieur ou supérieur à l'homme, mais dans la libre volonté de chacun, et que la puissance publique émane de la multitude comme de sa source première ; en outre, ce que la raison individuelle est pour l'individu, à savoir la seule loi qui règle la vie privée, la raison collective doit l'être pour la collectivité dans l'ordre des affaires publiques : de là, la puissance appartenant au nombre, et les majorités créant seules le droit et le devoir."

Après avoir ainsi exposé ces erreurs professées par les partisans de la souveraineté absolue du peuple sur les sources du pouvoir, et avoir dit que de telles opinions effraient par leur énormité même, Léon XIII fait une longue dissertation dans laquelle il démontre toute l'absurdité de ces fausses théories, les conséquences désastreuses qui en découlent, affirme " que l'homme doit nécessairement rester tout entier dans une dépendance réelle et incessante à l'égard de Dieu" et que " nier la souveraineté de Dieu et refuser de s'y soumettre, c'est un abus de la liberté et une révolte ;" que " s'insurger complètement contre l'empire suprême de Dieu et lui refuser absolument toute obéissance, soit dans la vie publique, soit dans la vie privée et domestique, c'est à la fois, sans nul doute, la plus grande dépravation de la liberté et la pire espèce de *Libéralisme*."

Encyclique *Præclara Gratulationis*, du 25 1894 :

Il s'agit aujourd'hui une double question : la question *sociale* et la question *politique*, et l'une et l'autre assurément fort graves. Or, pour les résoudre sagement et conformément à la justice, si louables que soient les études, les expériences, les mesures prises, rien ne vaut la foi chrétienne réveillant dans l'âme du peuple le sentiment du devoir et lui donnant le courage de l'accomplir. — C'est en ce sens qu'il n'y a pas longtemps. Nous avons spécialement traité de la question sociale. Nous appuyant tout à la fois sur les principes de l'Évangile et sur ceux de la raison naturelle. — Quant à la question *politique*, pour concilier la liberté et le pouvoir, deux choses que beaucoup confondent en théorie et séparent outre mesure dans la pratique, l'enseignement chrétien a des données d'une merveilleuse portée. Car ce principe incontestable une fois posé, que, quelque soit la forme de gouvernement, l'autorité émane toujours de Dieu, la raison, incontinent, reconnaît aux uns le droit légitime de commander, impose aux autres le devoir corrélatif d'obéir."

Les théories de M. Langlois sur la source des pouvoirs sont donc des théories formellement condamnées par les enseignements du Pape, de l'Église, aussi bien que contraires à la raison éclairée et à la saine philosophie.

MARC-ANTOINE.

La " Bonne souffrance "

DE M. COPPEE

III

(Suite et fin)

L'âme, détachée des choses et du temps, par les leçons de la mort, s'attache décidément à ce Dieu qui ne meurt pas : elle s'abandonne à lui, dans les saintes joies de la prière, mais d'une prière toute simple, d'une prière du cœur, d'une prière d'enfant, qui est si bien définie dans les pages du *Souvenir filial* et de *Celle qui priait* — qui priait " le regard fixé sur l'autel ".

L'autel, c'est la dernière halte de l'âme purifiée, détachée, et convertie à Dieu qu'elle aime, qu'elle possède enfin par l'humble prière, par les larmes du repentir, par la grâce, par les sacrements. C'est à l'autel que le poète converti a retrouvé la paix et la joie, en dépit de la souffrance ; et il entonne son psaume de triomphe, son chant du retour, son *Te Deum*. A quelqu'un qui le priait de composer un cantique, M. Coppée répondait naguère : " Un cantique ! c'est impossible ; ce n'est pas de la littérature ; ce n'est pas dans mes moyens..." Mais il écrit, en prose, des canti-

ques d'une poésie inconnue aux recueils dits de Saint-Sulpice ; telles, entre autres, les dernières lignes de la *Meilleure année*, en date du 30 décembre 1897 :

Savoir souffrir, savoir aimer ! Voilà le précieux secret que j'ai découvert dans l'Évangile pendant ma maladie ; et voilà pourquoi, dans cette veillée de décembre, disant adieu à l'année qui s'en va, ... je proclame hautement que, plus que toutes les autres années de ma vie, elle me fut propice et bienfaitante...

Qu'elle soit donc bénie, l'année qui s'enfuit ; car elle fut pour moi l'année de l'épreuve, l'année de la grâce, où j'ai pu recueillir les ruines de mon cœur et où j'ai rallumé, dans ce vase fait de débris, le grain d'encens de la prière.

Tout converti est un néophyte ; tout néophyte est un convertisseur. Polyeucte est pressé de confesser sa foi et d'abattre les idoles. Cette ferveur naïve et agissante éclate dans les derniers chapitres de la *Bonne souffrance*, où l'auteur de la *Meilleure année* s'attaque tout de suite aux vieilles idoles ; aux idoles honteuses et malfaisantes qu'encensent la sottise, la haine sectaire, la franc-maçonnerie, dans les grimaçantes mémoires de Voltaire et de Rousseau.

De là, le spirituel *Dialogue des morts*, où ces deux gredins logés au Panthéon se disent mutuellement leurs vérités, et, d'où par ricochet, ils dardent de flèches les imbéciles qui les adorent. Ils se traitent, en style choisi et trempé dans le vinaigre, de polissons, de corrupteurs et de buveurs de sang ; car enfin ce sont eux qui ont élevé les échafauds ; et aujourd'hui, le pauvre fou de Jean-Jacques a " le chagrin de voir les anarchistes les plus impatients allumer la mèche de leur bombe avec un feuillet arraché au *Contrat social*." (P. 179.)

Par malheur, les gouvernants qui font la même œuvre sans le dire et avec d'autres armes, sont les continuateurs de Voltaire et de Rousseau ; ils leur élèvent des mausolées ; et ils propagent leur doctrine de destruction impie, grâce à leurs écoles sans Dieu.

M. Coppée s'indigne à la vue des ruines qui s'amoncellent autour de ces écoles et sur tous les chemins de la France chrétienne :

J'éprouve une véritable colère contre les malfaiteurs qui, pris d'une démençe inconcevable, prétendent — eux-mêmes ont forgé le mot — *déchristianiser* la France. Certes, ils n'y parviendront pas. C'est la destinée de l'Église d'être toujours militante en ce monde ; ses périodes de progrès et de décadence ne sont que des mouvements de flux et de reflux ; et, en ce moment précis, nous sentons bien tous que le flot monte. Mais est-il, en vérité, une plus mauvaise action que de ravir au peuple la foi et la prière ?... (*L'Enfance et la prière*, p. 245-246.)

Le converti, le néophyte renverseur d'idoles est un constructeur d'autels. M. Coppée crée des autels, des temples, des fêtes en l'honneur de deux saints français — l'un, bien et dûment canonisé, saint Vincent de Paul, " admirable serviteur de Dieu et des pauvres " (p. 184) ; l'autre, Jeanne la Pucelle, qu'*Anglois brûlé-*

vent à Rouen, et que nous espérons saluer bientôt du titre de Bienheureuse, pour nous reconforter au milieu de la grand'pitié où nous sommes. Mais en parlant de la *Fête de Jeanne d'Arc*, M. Coppée ne veut pas d'une Jeanne d'Arc laïcisée : il rêve d'une vraie fête de France, chrétienne, cléricale, populaire, où tous les cœurs battront à l'unisson, au son des cloches lançant leurs carillons d'espérance dans un ciel de printemps.

Il y aura... le matin, messe solennelle à Notre-Dame : dans l'après-midi, revue de l'armée de Paris : et, le soir — la date choisie est en mai — après avoir chanté les cantiques de la Vierge, où quels on ajoutera bien une belle prière pour Jeanne, les fidèles du Mois de Marie se dirigeront vers le feu d'artifice... (P. 195.)

Oh ! poète, quel poème, ou même quel cantique nous attendons de vous pour ce jour-là, qui sera la fête du ciel et de la France. Mais, hélas ! c'est un beau rêve ; nous sera-t-il donné de voir les premières et lointaines lueurs de cette aurore de mai ?

Les néophytes, comme les poètes, et surtout quand ils sont poètes, voient aisément beau. Dans la joie de sa renaissance intime, M. Coppée salue autour de lui la *Renaissance chrétienne* : il voit des moissons d'âmes éclore, et des pensées chrétiennes s'épanouir au soleil de la foi. Il les salue, il les devine chez ses amis de la littérature, voire des *Deux Mondes* ; et quoi qu'il advienne, il sait que même en " cette désastreuse fin de siècle, la Foi reste debout, pareille à ces imposantes cathédrales qui, fermes sur leurs assises depuis tant de siècles, attestent la force inébranlable du Christianisme et la permanence de l'Eglise ". (P. 234.)

Le tout s'achève par un appel ému aux chrétiens qui ont oublié la route de l'Eglise, qui tremblent sur le seuil, qui ont peur du confessionnal, du prêtre et de Dieu. Le néophyte devient apôtre ; l'académicien emprunte à ses collègues d'autrefois, Bossuet ou Lacordaire, leur éloquence sacerdotale et vibrante :

J'ai été longtemps pareil à toi, pauvre pécheur, à l'âme troublée, ô mon frère... Fais comme moi. Rouvre ton Evangile et reviens vers la croix. Dépouillé de tout orgueil, présente-toi devant le tribunal fondé par Jésus, où siège une miséricorde qui dépasse nos rêves les plus sublimes de justice. Hier encore, nous nous ébahissions devant l'acte de pitié de ces magistrats excusant une pauvre mère d'avoir dérobé un morceau de pain pour son enfant. Le ministre de Dieu, qui t'attend au confessionnal, ne te demande, lui, que quelques larmes pour laver toutes les souillures de ton âme ; car il tient son pouvoir du Maître de la bonté infinie, qui, sur le Calvaire, pardonnait au larron repent et lui ouvrait, par surcroît, le splendide chemin du Paradis et de la vie éternelle. (*Confidence et Confession*, fin.)

Voilà ce que contient ce livre de la *Bonne souffrance*, livre de bonne foi et d'humble courage. L'auteur ne se pose point en réformateur du monde ; il se raconte, il s'accuse, il se confesse : et, s'il prêche, c'est en quelque sorte malgré lui, pour dire son bonheur dans la vérité reconquise.

sai
pla
gen

évé

rien
au

et p
N'a
pro
jusq
qui
tran

vau
pros
et u
com

pour
nous
grap

I
des p
admi
est si
perso
déjà

"
pauv
aussi,
congr
recuei
en au
d'épie

(1)

Ailleurs, en la *Lettre-Préface* qu'il envoyait, le Vendredi saint, à l'auteur d'un gracieux petit livre sur les Patronages, il se plaint aimablement de la trop bonne opinion que les honnêtes gens lui témoignent :

... Laissez-moi vous dire, en souriant, que je n'ai rien d'un évêque à qui l'on demande son approbation et son *imprimatur*.

Touché d'un repentir tardif, après une existence et une carrière qui n'eurent rien d'édifiant, ma place dans l'église est tout au bas de la nef, sous l'orgue, au dernier rang des fidèles (1).

Nous avons cité beaucoup ; c'est la meilleure façon de louer ; et puis, est-ce qu'un académicien a grand besoin de nos louanges ? N'ajoutons qu'un mot ; tout le monde aura remarqué combien la prose de M. Coppée est limpide ; la pensée y coule, et l'on y voit jusqu'au fond. Il a le don d'être clair : à l'encontre des "jeunes" qui se désolent d'être compris et qui admirent peu l'écriture transparente.

C'est aussi que ces jeunes-là ont si peu de chose à dire. Mieux vaut la manière ancienne, qui est la seule française. On lit cette prose avec plaisir, parce que, sans chercher, on y trouve des idées et une âme ; parce que l'auteur étant sincère parle tout droit comme il pense.

Il est heureux, il le dit. Nous le sommes avec lui, pour lui et pour nous ; et, en fermant le doux livre de la *Bonne souffrance*, nous répétons le mot divin que M. Coppée a choisi comme épigraphe :

Infirmus huc non est ad mortem, sed pro gloria Dei.

(S. Joan., xi, 4.)

VICTOR DELAPORTE, S. J.

SŒUR JUSTINE

L'*Univers* a ces jours derniers publié sous ce titre un article des plus intéressants et qui met en pleine lumière une œuvre admirable et assez peu connue au Canada, croyons-nous. L'article est signé *Léon Grégoire*, pseudonyme transparent qui couvre la personnalité de M. Georges Goyau, un jeune écrivain catholique déjà célèbre.

"Pourquoi la cornette de la religieuse, qui survient auprès du pauvre pour ombrager son lit d'agonie, ne se dresserait-elle pas, aussi, tutélaire et bienfaisante, près de son berceau ? Il est des congrégations de femmes qui se sont donné pour mission de recueillir les derniers gémissements des mourants ; pourquoi n'y en aurait-il pas une qui proposerait comme tâche à ses membres d'épier et d'offrir à Dieu les vagissements indistincts des premiers

(1) *Un Patronage entre ciel et terre* par Auguste Fraenzel. Paris, X. Rondelet, 1878

nés ? Et de même qu'il en est, enfin, qui, assidues au chevet de l'homme qui trépassé, l'assiste dans son éveil aux réalités de l'autre vie, pourquoi n'en serait-il pas d'autres qui, secourables à l'homme qui commence d'être, l'aideraient à s'éveiller à notre vie terrestre ? C'est là ce que demandaient, il y a bientôt soixante ans, le docteur Ferrand de Missol et quelques religieuses d'initiative, dignes d'être ses auxiliaires et d'incarner sa pensée. De tels *pourquoi* sont féconds ; chez ceux qui les entendent comme chez ceux qui les prononcent, ils provoquent, tout ensemble, une confusion salutaire et une émulation pour le bien ; ils persiflent et ils corrigent la vanité satisfaite qui, s'attardant avec complaisance dans le spectacle des bonnes œuvres existantes, se dispense de chercher les moyens de mieux faire ; ils suscitent, au fond des âmes que la générosité même rend inquiètes, ce noble mécontentement qui est comme la rançon de l'esprit d'initiative en même temps qu'il en est le mobile ; ils ne traduisent point une aigreur malveillante et stérile, mais tout au contraire ils inspirent un élan.

La fondation des Sœurs de l'Assistance maternelle, coutumièrement appelées dans Paris "Sœurs de la rue Cassini" ; tel fut l'élan auquel donnèrent un branle les *pourquoi* de M. Ferrand de Missol. L'entrepreneante religieuse qui eut la modestie de les écouter et la hardiesse d'y répondre vient de mourir ces jours derniers ; elle s'appelait sœur Justine ; et depuis plus d'un demi-siècle elle présidait aux destinées de la congrégation qui fut son œuvre.

M. Ferrand de Missol avait vu la lacune ; il la signalait en termes pressants à une communauté de Metz dont il avait la confiance. Cette lacune, sœur Justine et deux autres religieuses messines cherchèrent et trouvèrent les moyens de la combler ; elles vinrent à Paris, où l'ancien docteur en médecine, devenu prêtre après la mort de sa femme et de son fils, s'occupa de les former à leur vocation nouvelle. Après une retraite, elles eurent la pleine intelligence de cette vocation ; elles l'acceptèrent telle quelle, dans toute sa plénitude, singulière peut-être aux yeux des contemporains, mais respectable du moins, sinon même admirable, comme le sont toutes les vocations auxquelles des sacrifices sont attachés. Le sacrifice, en l'espèce, se distinguait étrangement de ceux qu'impose en général le dévouement chrétien ; et par une sorte de raffinement, il semblait les dépasser. Ce qu'il s'agissait d'immoler aux devoirs nouveaux dont M. Ferrand de Missol apportait la révélation, c'étaient ces susceptibilités indéfinissables, plus faciles à constater qu'à discuter, et qui semblent entourer comme d'une barrière protectrice, la vierge consacrée à Dieu. M. Ferrand de Missol voulut qu'en face des mystères de la maternité souffrante et pour aider à la délivrance de cette maternité, ces susceptibilités tombassent. Elles tombèrent ; l'Eglise le permit. Et les sœurs de l'Assistance maternelle étaient dès lors assurées de l'avenir.

Elles sont une centaine, à l'heure actuelle, dans cette grande maison de la rue de Vaugirard où sœur Justine avait transporté le petit troupeau laborieusement formé rue Cassini. A Tours, elles ont une maison. D'autres villes en réclament, et depuis

long
hum
tan
sa c
tel a
tenc
jour
les t
dre,

tacle
l'una
des
qu'a
tent

qui s
des f
pass
peup
le ba
petit
grâce
devel
à la f
leur a

L'E

I
pays,
les co
tard d
appris
aucun
enfant

L
toutes
Madag
mère,
les mis
régne,
dévelo
espéra
prince

longtemps ces villes seraient pourvues, si sœur Justine, que son humilité même inclinait à laisser une œuvre plus solide qu'éclatante, n'avait eu pour premier souci d'affermir les fondements de sa congrégation avant d'en multiplier l'activité. Conduite par un tel souci, et constamment servie par son mélange d'énergie et de tendresse, d'une justice toujours stricte et d'une délicatesse toujours éveillée, il semblait à ceux qui l'approchèrent que, parmi les traits magistraux qui dessinent l'idéal d'une fondatrice d'ordre, aucun ne lui manquait.

Ce fut sans doute pour elle, à son heure dernière, un spectacle consolant, que celui de la prospérité de son œuvre et de l'unanime reconnaissance que ses filles obtiennent, tant au milieu des foyers nécessiteux dont elles sont les servantes attitrées, qu'auprès des femmes du monde que, par occasion, elles acceptent d'assister.

Mais quoi de plus ineffable, sans nul doute, que la minute qui suivit l'heure dernière ? La piété douloureuse mais confiante des filles de sœur Justine évoque autour de la disparue, à son passage dans l'au-delà, les nombreuses âmes de petits enfants du peuple, auxquelles les sœurs de l'Assistance maternelle ont assuré le baptême et l'on augure dans le cloître en deuil que ces tout petits, auxquels Dieu permit à peine d'entrevoir la terre, et qui, grâce aux filles de sœur Justine, ne l'ont point quittée sans être devenus des anges, ont à la date du mardi 20 septembre, ouvert à la fondatrice la lumineuse éternité, tout comme elle-même la leur avait ouverte.

L'ÉDUCATION ET LES MISSIONS A MADAGASCAR

(Suite)

Ils durent partir en fin, mais au moins avaient-ils reconnu le pays, étudié le terrain, appris la langue, observé les mœurs et les coutumes, et cette expérience première devait leur être plus tard de la plus grande utilité. De même les indigènes avaient appris à les voir, à les entendre, à les apprécier, et ils n'auront aucune peine à retourner auprès d'eux quand le pays leur sera enfin définitivement ouvert par Radama II en 1861.

Le premier acte de Radama II fut, en effet, de faire tomber toutes les barrières qui jusqu'ici, éloignaient les étrangers de Madagascar, de rapporter toutes les sauvages ordonnances de sa mère, et, en particulier, de donner pleine et entière liberté à tous les missionnaires d'instruire et de convertir son peuple. Sous son règne, plus ou moins favorisée par lui, la Mission catholique se développa rapidement, et on pouvait concevoir les plus belles espérances pour son avenir, quand la mort de ce malheureux prince provoqua une violente réaction.

A partir de ce moment, la Mission eut cruellement à souffrir de l'éclipse de notre influence à Madagascar, cependant elle rendit à cette influence les plus notables services, en particulier pour la conclusion du traité de 1868, puis pendant les années si pénibles qui suivirent la malheureuse guerre franco-allemande, dont le contre-coup fut, hélas ! ressenti sur les rivages de l'Océan Indien ; pendant notre première expédition à Madagascar, de 1882 à 1885, elle fut obligée d'abandonner tous les postes et de se retirer à l'ombre de notre drapeau ; pendant la dernière guerre, elle fut de nouveau exilée, parce que toujours et partout sa cause fut identifiée à la cause de la France, parce que toujours et partout elle fut en butte à la persécution et aux tracasseries du parti anglais, parce que toujours et partout, sans être abandonnée par lui, elle fut mollement soutenue et défendue par le gouvernement français.

Malgré tout, elle avait prospéré, et dans l'espace de vingt ans, de 1862 à 1882, fait de remarquables progrès :

80,000 adhérents disséminés dans ses deux centres principaux de Tananarive et de Fianarantsoa ;

20,000 élèves répartis dans une multitude d'écoles ;

230 instituteurs ou institutrices ;

Plus de 250 postes ;

Une imprimerie pour ses livres et une petite revue hebdomadaire *le Rekasa* ou *Conversation*, afin de faire connaître et défendre ses œuvres.

C'étaient sûrement de beaux résultats.

L'exil des Pères de 1882 à 1885 arrêta cet essor ; mais les Catholiques restèrent fidèles.

Depuis, sous l'administration de Mgr. Cazet, nommé précisément à cette époque Vicaire apostolique de Madagascar, on a relevé les anciennes ruines, repris les mêmes œuvres et donné à toutes une nouvelle impulsion.

Sans parler des dispensaires, des ateliers, des léproseries, des diverses écoles normales, un petit collège fut fondé à Ambohipo pour préparer des catéchistes et des interprètes, et donner aux enfants plus intelligents une éducation plus complète et plus soignée.

Un observatoire, de tous points remarquable, fut établi à Ambohidenpono, qui rendit les plus grands services sous l'habile direction du P. Colin.

En même temps, le P. Roblet poursuivait ses remarquables études topographiques qui lui ont valu de si flatteuses récompenses à l'Exposition universelle de 1889, à l'Exposition de Bordeaux et encore ces jours-ci à la Société de Géographie de Paris, qui a voulu lui décerner, en même temps qu'au P. Colin, un de ses meilleurs prix.

Enfin, auparavant, un autre membre de la Mission, un chercheur s'il en fut, le P. Callet, rendait à l'histoire un service inappréciable, en recueillant, de la bouche des anciens, le récit des temps passés, des usages et des traditions du pays, et en le consignant dans un ouvrage malgache en trois volumes, imprimé à la

Mission, et presque aussitôt à peu près complètement détruit par ordre du premier ministre, "parce qu'il aurait trop bien fait connaître Madagascar."

La Mission catholique comprenait avant la guerre quatre centres principaux :

1o Tananarive et l'Imerina avec une trentaine de Pères, un collège, une léproserie, une école des frères des Ecoles chrétiennes, et quatre pour les filles, sous la direction des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

2o Fianarantsoa, le second en importance, avec une dizaine de Pères, une école de frères, une école de sœurs, et une splendide église en pierres et briques qui rappelle la Cathédrale de Tananarive, une léproserie et un commencement d'hôpital. Fondé seulement en 1871, traversé de mille tracasseries et difficultés, le centre de Fianarantsoa était alors en pleine prospérité. Et en 1893, quand se fit l'inscription pour les écoles, les Catholiques seuls eurent plus d'enfants que toutes les sectes protestantes réunies.

3o Tamatave avec trois Pères, dont l'un s'occupait des divers postes de la côte, une école de garçons dirigée par les frères des Ecoles chrétiennes, une école de filles sous la conduite des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, et un hôpital en construction.

4o Fort-Dauphin fondé, depuis deux ans, par les PP. Chenay et Campenon, grâce à la généreuse initiative de M. Marchal, et qui promettait les plus concluants résultats, quand la guerre vint tout interrompre.

Voici du reste la statistique, à cette époque, du personnel et des œuvres de la Mission :

Missionnaires prêtres (dont un évêque).....	51
" scholastiques (dont un Malgache)....	4
Frères coadjuteurs, pour les ateliers, l'imprimerie, etc.	18
Frères des écoles chrétiennes à Tananarive, Fianarantsoa et Tamatave.....	16
Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, mêmes endroits...	27
Personnel européen.....	116
Instituteurs et institutrices indigènes, plus de.....	700
Ecoles normales.....	9
Collège.....	1
Elèves.....	26.736
Eglises.....	83
Chapelles.....	277
Postes et stations.....	443
Catholiques ou adhérents.....	136.175
Imprimerie.....	1
Observatoire.....	1
Léproseries.....	2

Dans le courant de l'année dernière, il y a eu :

Baptêmes d'adultes.....	1.197
Baptêmes d'enfants.....	2.887

Toutefois, il ne faut rien exagérer. Même parmi les Catholiques, il y avait bien des misères, et tous n'avaient pas renoncé entièrement à leurs pratiques superstitieuses. Il y avait des tièdes parmi eux, des négligents, des indifférents, de grands pécheurs et aussi des apostats.

Cela tenait à bien des causes, souvent locales, au manque de caractère, au milieu, aux mauvaises influences, etc.

Mais il y avait aussi de beaux exemples de vertu et beaucoup de bien accompli.

La famille se fondait respectable et respectée, les enfants grandissaient meilleurs et plus instruits ; les sacrements étaient fréquentés et les offices suivis ; un idéal de vertu était donné auquel plusieurs s'efforçaient de parvenir, et, chez certains, la foi produisait des fruits admirables de pureté, de dévouement, de sainteté. C'est que, outre la grâce divine qu'il ne faut jamais oublier quand il s'agit d'évangélisation et qui ne peut être avec les apôtres d'une religion fausse, en ne considérant les choses qu'humainement, il y a une grande différence entre les Missionnaires catholiques et les Missionnaires protestants.

Sans doute, la vie de ces derniers, les prenant dans l'ensemble, négligeant tel ou tel exemple qui n'est qu'une exception, est moralement pure et peut servir de modèle à ces pauvres Malgaches ; ils ne manquent pas de tenue ordinairement et sont strictement honnêtes dans leurs affaires ; parmi eux, certains sont dévoués à leur œuvre et y consacrent leur énergie et leurs talents ; ils sont bienfaisants aussi et aiment ordinairement à rendre service. Mais ils sont largement payés ; on leur assure une situation honorable et bien supérieure à celle qu'ils auraient occupée dans leur pays ; il leur faut de grandes et belles demeures, de larges jardins, une maison nombreuse, en un mot, tout le confort européen ; ils sont tous mariés, ne se privent d'aucune des joies de la famille ; ils reviennent souvent, comme des employés ou des commerçants, passer quelque temps dans leur pays et "semblent ne songer à autre chose qu'à rentrer chez eux (1)."

Le Missionnaire catholique au contraire, "en règle générale, ne revient plus dans sa patrie (2)". Sa famille à lui, ce sont ses convertis et les enfants de son école ; par amour pour eux, il se prive de bien des commodités de la vie, ne recevant que le nécessaire pour vivre ; logé à peu près comme l'un d'eux, toujours avec eux, au courant de tous leurs besoins, de leurs joies et de leurs peines ; sans cesse à leur service, se donnant, se dépensant sans mesure, ne demandant jamais rien, ne pressurant pas les pauvres et n'imposant pas de corvée ; donnant, au contraire, tout ce qu'il a et tout ce qu'il peut obtenir ; on voit clairement qu'il n'est là ni par intérêt, ni par plaisir, mais uniquement pour faire du bien. Et cela, alors même qu'ils ne le comprennent pas, frappe les indigènes et donne au Missionnaire une grande autorité.

(1) Amiral sir Gore Jones.

(2) *Idem.*

II

LES ÉCOLES ET LES MISSIONS DEPUIS LA CONQUÊTE

Tel était l'état des diverses Missions de Madagascar avant la dernière guerre. D'un côté, l'Eglise protestante, divisée en quatre branches qui ne s'accordaient qu'en un seul point : leur haine contre l'influence française, qu'elles n'avaient cessé de combattre depuis leur fondation, ordinairement avec succès. De l'autre, la Mission catholique qui, en dépit de toutes les difficultés et de toutes les tracasseries, n'avait cessé de croître, identifiée toujours avec l'influence française.

A un autre point de vue, les Eglises protestantes, mais principalement la plus puissante d'entre elles, celle des Indépendants, s'étaient constamment appuyées sur le pouvoir—la religion des Indépendants était devenue religion d'Etat,—avaient été propagées par lui et, par lui, avaient été imposées au peuple ; d'où cette conséquence qu'elles n'étaient point aimées, ni acceptées volontiers, mais plutôt subies.

La Mission catholique, au contraire, s'était adressée au peuple, n'avait jamais usé de la corvée, n'avait jamais servi aux grands pour opprimer les travailleurs et les esclaves. Aussi était-elle favorablement accueillie, appréciée, estimée, aimée, même par ceux qui ne l'acceptaient pas.

Ces considérations, jointes à nos traditions, dictaient à la France la conduite à tenir vis-à-vis des Missions à Madagascar.

Evidemment, il ne fallait point persécuter, il ne fallait point proscrire. Cela n'est plus dans nos mœurs, et, quand il s'agit d'une doctrine religieuse, on ne doit recourir qu'à la persuasion. Une religion ne s'impose pas, elle s'enseigne. On ne proscriit pas une Eglise déjà établie, si elle est inoffensive ; on la maintient dans les limites du droit et on en montre les errements.

Donc il ne fallait point, d'aucune manière, persécuter même les Missionnaires anglais, même les Indépendants à Madagascar ; là-dessus tout le monde était d'accord.

Il fallait donc laisser liberté complète aux Protestants, à la condition toutefois qu'ils acceptassent loyalement le nouvel ordre de choses établi et invitassent leurs adhérents à s'y soumettre. Si certains parmi eux—et le fait arriva plus d'une fois—avaient travaillé à nous combattre, à nous susciter des difficultés, avaient parlé publiquement contre notre domination, on aurait pris contre eux les mesures commandées par les circonstances. Ces mesures étant dictées, non par des motifs religieux, mais par des motifs politiques, personne n'eût pu se plaindre.

Jusqu'ici, les Indépendants avaient été reconnus Eglise d'Etat et en avaient eu tous les privilèges. Evidemment cette situation devait cesser : les dignitaires qui constituaient l'Etat malgache, tant qu'on garderait cet état, pourraient continuer à être protestants individuellement ; mais il était inadmissible que le gouvernement soumis à la France et dépendant d'elle fût un gouvernement officiellement protestant.

Une telle décision, avec les résultats qu'elle comporte, eût eu les plus funestes résultats pour l'Eglise des Indépendants qui,

nous l'avons dit, ne s'était fortifiée et ne vivait que par le concours de l'Etat dont elle était un des principaux rouages.

Quant à l'Eglise catholique, était-ce trop exiger que de demander pour elle une liberté complète, mêlée d'un peu de bienveillance ?

Depuis trente-cinq ans, elle luttait pour soutenir et défendre l'influence française. Cette influence venait de triompher définitivement. Qui aurait pu se plaindre qu'elle en profitât pour se développer dans la justice, dans la liberté, sous les yeux de l'administration française ?

Si l'on avait fait cela, fermement, sans faiblesse, mais aussi sans violence, par ce seul fait que les Protestants avaient perdu l'appui toujours si effectif de l'Angleterre en même temps que l'appui du gouvernement hova, par ce seul fait que la grande majorité de nos officiers, de nos employés, de nos colons, était catholique, la Mission catholique se serait rapidement développée et les Missions protestantes, je ne puis avoir aucun doute à cet égard, auraient rapidement diminué, se seraient affaiblies, auraient disparu d'elles-mêmes dans un espace de temps relativement court. J'ai causé de cette question avec la plupart des hommes au courant des choses de Madagascar : ils partageaient tous l'avis que je viens d'exprimer. Le regretté M. Ranchot, en particulier, ne demandait que vingt ans pour voir disparaître les Protestants de Madagascar.

Ainsi nous aurions eu, sans à-coups, sans violences, sans persécution, toute une colonie entièrement catholique.

On pensera avec moi que l'ordre public, que l'œuvre de la pacification, que les progrès de notre influence, que la fidélité des Malgaches vis-à-vis de nous, que tout ce qui constitue, en un mot, nos intérêts à Madagascar, n'eût pu qu'y gagner.

C'est du reste cette ligne de conduite qu'appliquèrent, aussitôt après leur arrivée à Tananarive, le général Duchesne et M. Ranchot : le premier, parce qu'il avait pris l'esprit trop droit et le cœur trop français ; le second, parce qu'il connaissait trop bien Madagascar qu'il habitait depuis dix ans, pour ne pas voir la vérité.

Mais voici que d'aventure, nous nous trouvons alors avoir à la tête des affaires en France, un chimiste aux Affaires étrangères, un ingénieur hydrographe aux Colonies. Quelles que fussent leurs qualités personnelles, ni l'un ni l'autre ne savaient un mot de leur métier et tous les deux, par leurs relations de famille, étaient inféodés au parti protestant. Ce ne sera pas les calomnier non plus de dire que, par leur tournure d'esprit, ils appartenaient à cette génération d'avant le second Empire qui réglait tout d'après des théories et tenait très peu compte des faits.

(A suivre.)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Le sacre de Mgr. Gauthier, le nouvel archevêque de Kingston, a eu lieu la semaine dernière, avec beaucoup d'éclat. Un grand nombre d'archevêques et d'évêques et un nombreux clergé assistaient à cette auguste cérémonie.

On a commencé samedi dernier, à l'archevêché de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'archevêque Bégin, un nouveau procès dans la cause de canonisation du Vénérable Mgr. de Laval. Ce procès (le cinquième depuis que la cause de canonisation est commencée) aura pour objet l'examen détaillé des vertus que le Vénérable a pratiquées et des miracles qu'il a opérés.

Dans la séance de samedi 7, on a procédé à la constitution du tribunal devant lequel ce procès doit s'instruire. Voici les noms des officiers de ce tribunal : Juges : Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, Mgr C. A. Marois, P. A. V. G., MM. les abbés M. P. Roussel, A. Rhéaume, F.-X. Tessier-Laplante, O. Cloutier ; sous-promoteurs de la foi : Mgr H. Têtu et M. R. Lagueux ; notaire actuel : M. B.-Ph. Garneau, Le vice-postulateur de la cause est Mgr Thos. Et. Hamel, V. G.

On prête à Mgr. Langevin cette déclaration que, si le gouvernement provincial continue à refuser justice à la minorité catholique, le seul espoir de cette dernière sera de se renforcer par l'immigration de colons catholiques. Ce n'est pas la première fois que nous entendons parler de ces espérances. Nous avons le regret de ne pas pouvoir les partager. Il n'est pas à supposer, en effet, que beaucoup de pères catholiques, à moins d'y être forcés par des circonstances indépendantes de leur volonté, consentent à aller s'établir dans un milieu où leurs coreligionnaires sont écrasés par une persécution qui défie les lois, la constitution, l'arrêt du plus haut tribunal de l'empire et des engagements ayant le caractère

d'un traité. Si, avec tous ces éléments en leur faveur, les catholiques déjà établis dans cette province ne peuvent se défendre et reconquérir le terrain perdu, c'est, de leur part, s'illusionner que de croire que les catholiques des autres provinces iront bénévolement grossir le nombre des victimes d'une intolérance contre laquelle eux-mêmes se déclareraient impuissants à réagir.

Et puis, à supposer que le mouvement désiré se produise, il lui faudrait prendre des proportions qu'il est absolument impossible de prévoir pour réussir à mettre, d'ici à un quart de siècle au moins, les catholiques manitobains en état, soit de déplacer la majorité, soit de compter suffisamment comme influence politique pour se faire respecter, eux et leurs droits.

Au reste, pense-t-on que les fanatiques qui n'ont reculé devant rien pour établir l'état de choses actuel, laisseraient s'accomplir cette migration sans prendre les moyens d'en contrecarrer les effets? Au flot de l'immigration franco-catholique, ils opposeraient un flot plus pressé d'immigration anglo-protestante, de façon à rester maîtres de la position. Il y a la logique du mal, comme il y a la logique du bien. Si, comme nous le croyons, les ennemis du nom français et de l'idée catholique ont délibérément pris l'initiative des mesures de proscription dont souffrent nos coreligionnaires, si c'est avec un dessein voulu, que ce dessein réponde à une inspiration personnelle ou à un mot d'ordre, qu'ils ont enchaîné la liberté religieuse des nôtres, ils ne laisseront pas déjouer ce dessein, aussi longtemps, du moins, qu'ils seront en possession des ressources du pouvoir, pas plus par des moyens indirects que par des attaques ouvertes.

Non, mieux vaut pour les catholiques manitobains compter sur eux-mêmes, sur l'excellence de leur cause à tous les points de vue, sur leur énergie, sur l'appui du sentiment véritablement catholique dans tout le pays, sur la persévérance de leurs revendications. Mieux vaut encore lutter ouvertement, résolument et persévéramment, dans la mesure permise par les directions auxquelles ils doivent respect, adhésion et soumission. L'avenir, et peut-être un avenir plus rapproché qu'ils ne pensent, peut leur apporter des consolations dans leur détresse et leur fournir des armes dont ils ne prévoient pas aujourd'hui qu'ils auront à faire usage. La Providence, qui les a terriblement éprouvés, n'attend peut-être d'eux que la somme de sacrifices voulus pour leur mériter les moyens de relèvement qui font sans doute l'objet de leurs plus sincères désirs et de leur plus constante espérance.

AUX ETATS-UNIS

A une réunion de l'archevêque et des évêques de la province ecclésiastique de Cincinnati, tenue chez Mgr l'archevêque Elder, on a discuté la question de mettre de côté la musique d'église moderne pour n'admettre rigoureusement que le chant grégorien. C'est à quoi l'on en viendra sans doute avant longtemps dans tous les diocèses catholiques.

Un journal de l'ouest qui a la prétention de représenter les idées catholiques demande que les Allemands ne tiennent plus de congrès catholiques. Un autre veut, au contraire, qu'il y ait un autre congrès national des catholiques de langue anglaise. Nous ne voyons pas pourquoi les catholiques allemands devraient cesser de tenir ces grandes réunions auxquelles ils savent imprimer un bon esprit et qui, bien dirigées, sont certainement une source d'action efficace pour le développement de l'influence catholique. Il n'y a pas de pays où l'utilité en paraisse mieux démontrée qu'aux Etats-Unis, où les hommes d'action parmi les catholiques se heurtent à tant d'indifférence, à tant de divisions, à tant de fausses doctrines.

Le *Pittsburg Catholic* proteste contre un abus qui s'est glissé à certains endroits : celui des répétitions privées, dans une église, des cérémonies d'un mariage prochain. C'est une profanation empruntée au protestantisme, qui souffre tout, mais qui n'est guère concevable chez des catholiques. Comment des prêtres ont-ils pu tolérer pareille profanation ?

Le *Church Progress* porte à 40,000 le nombre des catholiques qui appartiennent au rite syro-maronite, aux Etats-Unis.

Mgr. Martinelli, le délégué apostolique aux Etats-Unis, aurait, d'après l'*Italia*, un journal publié à Rome, écrit au Pape que le président McKinley lui a donné l'assurance que les intérêts catholiques seront largement protégés à Cuba. Cela n'empêche qu'on a ouvert, le 3 octobre courant, à Santiago de Cuba, trente écoles publiques organisées sur le plan des écoles publiques aux Etats-Unis. Il faudra évidemment autre chose pour témoigner du

désir des autorités américaines de protéger les intérêts catholiques dans leur nouvelle possession.

De même on annonce que le R. P. Thomas Sherman, S. J., est actuellement à San Juan, chargé par le président MacKinley d'étudier la situation religieuse à Porto Rico et de lui en faire rapport. Voilà un étrange mandant pour une pareille mission.

Stephen Kaminski, " évêque de l'Eglise catholique indépendante," à Buffalo, a été excommunié par le Pape.

On sait qu'il est question d'élever, à l'aide de contributions recueillies dans les écoles des Etats-Unis, un monument à Lafayette, à Paris. Un correspondant suggère, dans la *Review* de St. Louis, aux autorités des écoles publiques de faire le compte de tous les deniers publics payés par les catholiques du pays et pour lesquels ceux-ci n'ont reçu aucune compensation, et d'appliquer cet argent au monument Lafayette et à d'autres monuments. Si ce plan est adopté, dit-il, non seulement Paris, mais New-York, Chicago et San Francisco pourront être pourvus de monuments en très peu de temps. C'est très heureusement se servir d'une actualité pour en faire la démonstration saisissante de l'iniquité dont les catholiques sont victimes aux Etats-Unis.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Dom Albertario, l'illustre directeur de l'*Osservatore Cattolico*, n'aura pas le droit, pendant le temps de sa détention au pénitencier de Finalborgo, de porter l'habit ecclésiastique. Ainsi vient de le déclarer le général Pelloux dans une lettre dont voici le texte :

Rome, 7 septembre 1898.

Je me suis occupé de ce que Votre Grandeur m'a exposé relativement à Dom David Albertario, détenu au pénitencier de Finalborgo, et je suis heureux de vous prévenir que j'ai pris les dispositions pour qu'il puisse célébrer la Sainte Messe quand il le voudra, dans la chapelle de l'établissement.

D'autre part, je ne puis l'autoriser au port de l'habit ecclésiastique en dehors du moment où il célèbre, car la règle en vi-

gueur prescrit *sans exception aucune*, que les condamnés à plus de deux mois doivent endosser l'uniforme des détenus. Je suis donc désolé de ne pouvoir répondre à votre désir.

PELLOUX.

Voici comment en Italie on traite un prêtre, journaliste de grand talent et qui fait honneur à son pays, condamné non pour cambriolage ou délit quelconque de droit commun mais pour délit de presse.

Et les libéraux italiens ne perdront pas une occasion de nous prêcher les droits de la pensée et de la parole libres !

—D'après l'un des correspondants italiens de la *Croix* les juifs sont extraordinairement puissants en Italie où, comme en France d'ailleurs, ils inspirent et dirigent la Franc-maçonnerie. Le correspondant de notre confrère termine ainsi ses notes :

C'est ainsi que cette race, qui se trouve dans toutes les nations et est incapable d'en former une, s'est créé en Italie une situation tout à fait prépondérante dont il serait impossible de la débusquer sans un haut-le-cœur de tout un peuple. Ces haut-le-cœur s'appellent en langage plus clair révolution ; mais si celle-ci se fait ici, il y a cent à parier contre un qu'elle tournera encore à l'avantage des juifs.

Pauvre Italie !

—Au dernier convent maçonnique italien, on a demandé la réduction de la hiérarchie ecclésiastique et décidé d'organiser l'an prochain à Rome une grande manifestation maçonnique pour célébrer les conquêtes de la secte pendant ce siècle-ci. Voici la liste des sujets sur lesquels le convent a délibéré : Le désarmement ; la simplification des rouages administratifs ; la hiérarchie ecclésiastique ; le crédit agricole ; la participation des femmes à la Maçonnerie ; l'éducation morale et physique de la jeunesse italienne ; les corporations religieuses et œuvres pies ; l'arbitrage international.

Quelques nominations ecclésiastiques :

A l'archevêché d'Agra, Indes orientales, Mgr. Charles Gentili, des Mineurs Capucins, actuellement évêque d'Allahabad ;

A l'évêché de Trincomali, île de Ceylan, Mgr. Charles Lavigne, de la Compagnie de Jésus, évêque titulaire de Milevi et vicaire apostolique du Madagascar septentrional.

FRANCE.—Le pèlerinage ouvrier français à Rome, par son importance intrinsèque et par les manifestations qu'il a provoquées, est un événement d'une portée très considérable.

C'est un fait grandiose en lui-même que celui de ces 2,000 ou 3,000 ouvriers délégués par leurs camarades d'atelier et allant

chaque année porter aux pieds du Souverain Pontife les hommages de la France du travail, accueillis comme des princes par le Vicaire du Christ et comblés des témoignages de sa paternelle sollicitude. Chaque année Léon XIII semble prendre à tâche de rendre plus cordial son accueil, d'ouvrir plus grands ses bras à ces petits et à ces humbles. Il se fait tout à eux, il leur prodigue les marques de son affection qui semble de jour en jour grandir.

Cette grande démonstration ouvrière et chrétienne a été cette année entourée de manifestations qui en rehaussent encore l'importance et dont la plus grave est le prononcé par Léon XIII du discours que nous publions ailleurs en entier.

Le Souverain Pontife a affirmé à nouveau les droits séculaires et imprescriptibles de la France dans la question du protectorat catholique en Orient et il a, pour la première fois croyons-nous, abordé la question de la démocratie qui, a-t-il dit, si elle "veut être chrétienne... donnera à votre patrie (la France) un avenir de paix, de prospérité et de bonheur."

On ne saurait exagérer l'importance de ce discours dont nous recommandons à nos lecteurs l'attentive lecture et sur lequel nous reviendrons.

A Rome, dans un banquet, le commandeur Pacelli, conseiller municipal catholique, a fait acclamer le nom de la France. Cet acte est très suggestif, car, en ce moment, la presse anti-cléricale d'Italie fait rage contre la France à propos de l'affaire Dreyfus. Seuls les catholiques et certains révolutionnaires, paraît-il, sont sympathiques à la France.

Autre fait à noter : au même banquet, un haut dignitaire religieux d'Orient, Mgr. Géraigiry, patriarche des Grecs Melchites, a porté un toast à la *grande France* et déclaré que bien que sujets du Sultan, lui et ses ouailles sont français de cœur. On peut juger par là du prestige qui entoure encore en Orient le nom de la France.

—A propos du protectorat catholique en Orient, enrégistrons un témoignage émanant de M. Mondon, un français qui occupe une haute position en Abyssinie, et qui accompagnait dans leur pèlerinage à Jérusalem les membres de l'ambassade abyssine près le gouvernement français. M. Mondon écrivait dans le *Temps*, journal à attaches protestantes, et il disait : "Comme Français, nous sommes heureux de constater l'étonnante supériorité intellectuelle et morale des prêtres de notre nationalité. C'est avec une véritable joie que nous avons suivi l'œuvre patriotique qu'ils accomplissent ici. Tout ce qui, dans la ville, a quelque instruction, sort de leurs écoles et parle français. Jamais, d'ailleurs, les

mot de Gambetta : " L'anticléricisme n'est pas un article d'exportation, " ne trouvera de meilleure application que dans ce pays où l'influence de la France est à ce point liée au protectorat des missions catholiques qu'on ne saurait l'en détacher."

Il est impossible d'être plus catégorique et plus net.

—Les événements de si meurtrière portée qui se déroulent actuellement sur le sol de France ont inspiré au cardinal Langénieux, l'illustre archevêque de Reims, de graves réflexions que nous trouvons exprimées dans la belle lettre par laquelle ce prélat promulgue la dernière encyclique de Léon XIII sur le Rosaire de Marie. Nous citons les passages principaux de ce document :

Le Souverain Pontife, aux approches du mois du Rosaire, nous invite de nouveau à la prière. Nous avons en ce moment des motifs tout particuliers de répondre à son appel, car l'épreuve pèse plus lourdement que jamais sur notre pays. Vous suivez jour par jour les événements avec une patriotique angoisse, et vous vous demandez si tous ces désordres ne vont pas aboutir demain à quelque catastrophe.

Lorsque ces mêmes hommes, étrangers à toute idée de foi et à tout sentiment de patriotisme, qui suscitent aujourd'hui ces troubles et ces divisions criminelles dans le pays, s'attaquaient à l'Eglise et au clergé ; lorsqu'ils s'efforçaient de ruiner, l'une après l'autre, toutes ces institutions religieuses qui sont la base et le soutien de l'ordre moral, l'opinion publique n'y a pas pris assez garde, et maintenant, elle s'étonne qu'ils puissent impunément menacer et compromettre nos institutions nationales les plus essentielles et les plus respectées.

Peut-être ceux qui, par faiblesse ou par surprise, ont prêté la main à la Franc-Maçonnerie, instigatrice et agent de cette campagne de déchristianisation, n'ont-ils pas prévu que tôt ou tard, la nation aurait à souffrir des coups ainsi portés à la religion ?

Peut-être n'ont-ils pas aperçu, derrière ces ennemis avérés de l'Eglise, des complices plus avisés qui, sous le couvert de cette entreprise de corruption et d'impiété, dont les catholiques, semble-t-il, devaient être seuls à se plaindre, poursuivaient dans la nation une œuvre de dissolution, de division, de désagrégation sociale qui leur permettrait d'asservir plus tôt la France et de la mieux exploiter.

Et pourtant, cette conséquence était fatale. Elle s'affirme à l'heure actuelle avec une évidence qui ouvrira sans doute les yeux à plusieurs.

Autrefois, on disait *catholiques et français* : les deux noms étaient partout synonymes : ils le sont encore aux yeux de bien des peuples. Mais, en déniait systématiquement à toute une catégorie de citoyens, à cause de leur foi religieuse, les droits et les libertés que notre constitution républicaine assure indifféremment à tous, la politique de ces vingt dernières années a tenté, au mépris de quatorze siècles d'histoire, et non sans résultat, de les dissocier et de les opposer l'un à l'autre.

Et voilà que, par un retour significatif des choses, ils se trouvent de nouveau confondus ; car l'opinion publique, pour avoir constaté, sans pouvoir s'y méprendre, que ceux qui s'élèvent aujourd'hui, contre la patrie sont les mêmes qui ont toujours combattu la religion, s'est mise à identifier ces deux expressions d'*anticatholiques* et d'*antifrançais*.

—Au commencement d'octobre a eu lieu à Arras un congrès préparatoire à la grande assemblée annuelle des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. Ce congrès était organisé par la jeunesse du Pas-de-Calais. On s'y est activement occupé de propagande catholique. Nous relevons dans le règlement de l'une des associations représentées l'article suivant que les catholiques canadiens devraient bien prendre comme règle de conduite : " Considérant que les juifs et les francs-maçons sont les inspireurs de la guerre faite aux idées religieuses, les membres s'engagent à ne rien acheter aux juifs et aux francs-maçons, ni aux commerçants ne fermant pas le dimanche." La grande force des juifs est leur richesse. Tous ceux qui ont la claire vue des nécessités de l'heure présente et qui savent qu'au double point de vue nationaliste et religieux le juif est un être nuisible, devraient bien avoir le courage de mettre en pratique cet avis.

—La dernière ressource des dreyfusards, la suprême planche de salut sur laquelle ils comptent, pour échapper au naufrage, est le *spectre clérical*. Ils ont confiance que son évocation à la tribune parlementaire sera suffisante pour réunir autour de Brisson et Bourgeois, leurs chefs, la majorité des députés. Leur espoir sera-t-il frustré ? Nous le souhaitons de tout cœur, mais nous l'ignorons.

En tout cas, les partisans du traître tirent de toutes leurs forces sur les ficelles de leur pantin démodé. La prétendue conspiration ourdie par des généraux avec la complicité du P. Du Lac et dont le télégraphe nous a parlé, faisait évidemment partie d'un plan de campagne destiné à soulever contre les catholiques en général et les congrégations en particulier la foule ignorante. Le truc ne doit pas avoir réussi complètement, car l'opinion commence à voir clair en ces matières comme le prouve la coupure suivante du *Gil Blas*, journal très peu clérical :

Nos mauvais yeux nous empêchent de voir, derrière l'état-major français, la Compagnie de Jésus ; mais notre instinct nous fait remarquer derrière M. Brisson, la Compagnie de Judas.

Le mot est sanglant et d'une vérité malheureusement trop grande.

—Extrait d'une lettre de M. l'abbé Gayraud, député démocrate chrétien du Finistère, à M. Trarieux, sénateur, ancien mi-

nistre et l'un des plus enragés dreyfusards qui soient en France :

Vous êtes, M. le sénateur, président de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen.

C'est une lourde charge en ce temps où de si nombreux droits sont méconnus. J'espère de votre zèle ardent, pour la liberté, l'égalité et la fraternité—une devise si profondément chrétienne—que vous ne bornerez pas vos efforts à soutenir les droits de l'homme et du citoyen dans la personne du traître Dreyfus, mais que vous travaillerez à effacer de nos lois tout ce qu'elle renferment de contraire aux droits des catholiques, fussent-ils des congréganistes dépouillés par le fisc ou de pauvres cantonniers forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles non chrétiennes.

L'illustre ami de Dreyfus a dû faire une laide grimace en lisant ces quelques lignes, car il s'est associé à toutes les mesures persécutrices, et il n'a guère tenu compte des droits de l'homme et du citoyen lorsqu'il s'agissait des curés dont, en sa qualité de ministre des cultes, il a, sans enquête contradictoire, sans aucune des formalités qui lui paraissent si chères aujourd'hui, supprimé le traitement.

Mais c'étaient des curés . . .

—Des informations provenant de sources diverses permettent d'affirmer que le Saint-Siège ne mettra aucun obstacle à la réalisation du projet de création d'une école normale pour les religieuses enseignantes et désire la fin de la polémique violente provoquée par la publication du livre de Mme Marie du Sacré-Cœur sur les *Religieuses enseignantes et les nécessités de l'apostolat* dans lequel fut lancé ce projet.

CHINE.—Voilà qui sort de l'ordinaire : un journal chinois qui propose aux mandarins d'élever un monument ou un édifice quelconque à la mémoire d'un missionnaire catholique. C'est un journal de Shanghai qui lance cette proposition hardie et le missionnaire en l'honneur de qui serait élevé ce monument est Mgr. Garnier, mort tout récemment.

Mgr. Garnier, que ses grands services avaient fait nommer mandarin supérieur, a été l'un des bienfaiteurs insignes de la Chine. Il a été en même temps un apôtre du Christ très zélé et très dévoué comme le prouvent les résultats de son apostolat. Il avait été nommé vicaire apostolique du Kiang-nan en 1879 ; cette mission ne comptait alors que 52 prêtres européens et 26 prêtres chinois ; aujourd'hui, elle possède 111 des premiers et 40 des seconds. Le chiffre des chrétiens était de 95,000 en 584 chrétiens ; il est maintenant de 112,000 chrétiens, en 817 chrétientés et 25,000 catéchumènes se préparent au baptême.

Dans le séminaire qu'à force de sacrifices et de peines il éta-

blit à Zi-Ka-Wei et à Tung-Katou, 55 jeunes Chinois des meilleures familles chrétiennes se préparent au sacerdoce.

—Les dépêches télégraphiques annoncent le massacre d'un missionnaire catholique et d'un groupe de chrétiens. Détails à plus tard.

MADAGASCAR.—Une note à ajouter à l'étude sur Madagascar que nous publions actuellement. Elle est extraite d'une correspondance adressée au *Temps*, de Paris. Après avoir dit que Port Dauphin est aujourd'hui absolument méconnaissable, tant cette petite ville est changée depuis l'an dernier, le correspondant ajoute :

La mission des Lazaristes, que dirige Mgr Crouzet, autrefois chassé d'Abyssinie par les Italiens, a transformé ses rudimentaires paillottes de l'année dernière en jolies maisons de bois et de briques ; elle a construit des bâtiments scolaires, une école professionnelle où sont élevés 150 à 200 enfants des deux sexes venus de l'intérieur, très propres, bien vêtus, admirablement bien soignés par les Pères lazaristes et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Et ce n'est pas l'un des moindres leviers de pacification que d'entendre parler couramment le français par ces petits Antandroys, Antantsimos, Antanosys, dont les parents, de vrais sauvages, étaient, l'année dernière en révolte ouverte et sont encore d'une étonnante méfiance ; quelques-uns, croyant que les Lazaristes attireraient les enfants chez eux pour les embarquer et les transporter au loin, assiégeaient chaque jour les portes de l'école ; aujourd'hui, tout est changé, la satisfaction et la confiance sont peintes sur le visage des parents et des élèves.

Les Lazaristes jouent, dans cette région, un rôle vraiment patriotique et méritent, à tous égards, d'être fermement soutenus.

“ Un rôle vraiment patriotique, ” c'est celui que les Lazaristes jouent dans cette région et c'est celui que les missionnaires de tout ordre jouent partout.

24 octobre 1898.